

A. L'ONNEMENTS

Canada et États-Unis

UN AN..... \$2.00

SIX MOIS..... \$1.00

Étranger (Union postale.)

UN AN..... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

" VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES. "

AVIS

TOUTE DEMANDE DE
CHANGEMENT D'ADRESSE
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE
DE L'ANCIENNE ADRESSE.

Téléphone : 712

J.-P. Tardivel, Directeur-Propriétaire

Bureaux : Chemin Sainte-Foye près Québec

N.-D. DE QUÉBEC

SAMEDI 25 OCTOBRE 1902

LES AVERTISSEMENTS

DE Mgr TURINAZ

(De la Revue catholique des Institutions
et du Droit.)

(Suite.)

Dans l'ensemble, disions-nous, il s'agit de naturaliser la religion pour la faire accepter.

Alors cette religion devra se plier par la force des choses aux idées philosophiques et aux tendances sociales.

Le dix-neuvième siècle a foi dans la science et il a le culte du progrès ; la théologie devra se faire moins traditionaliste, elle devra pousser l'audace de ses essors jusqu'à dédaigner les méthodes et le langage du passé ; elle s'efforcera d'être (on dit même qu'elle a toujours été cela depuis le premier siècle) " un effort constant et toujours renouvelé pour établir une sorte d'équation ou de perpétuelle correspondance entre l'interprétation des dogmes révélés et le progrès intellectuel de l'humanité (2) ". Et ailleurs—car cela aussi a été dit — on nous apprend que, tout en gardant la même formule du mystère de la sainte Trinité, nous y verrons autre chose et bien mieux que ce que nos pères y ont vu avant nous.

Le dix-neuvième siècle est fier de ses indépendances et de ses initiatives ; il est féru de liberté, même chez les peuples qui ne traînent pas après eux, comme nous, la gloire d'avoir pris une Bastille. Alors c'est l'américanisme, avec son goût pour les inspirations personnelles et son mépris pour les vieilles vertus, comme l'humilité, vertus passives qui avaient bien fait des moines au temps du pouvoir absolu et des seigneurs féodaux, mais qui ne peuvent plus faire les libres citoyens des jeunes démocraties.

Rendons au moins cette justice au XIX^e siècle, qu'il a imprimé un essor inattendu à la critique historique et qu'il a su dérober bien des secrets aux histoires les plus reculées. Eh bien, la tradition sur le Pentateuque et les Livres saints en sera, elle aussi, ébranlée, même en ce qui concerne leur authenticité, et par conséquent leur inspiration.

Tels sont quelques-uns des points que l'évêque de Nancy a abordés. Partout, si nous le suivions ainsi pas à pas, nous le verrions flétrir ce même souci d'accommoder les choses religieuses aux formes modernes. Le kar-

tisme bat en brèche la vieille philosophie scolastique. L'exagération du sentiment transporte la foi du domaine de l'intelligence dans celui de la volonté. L'enthousiasme pour les corporations à ressusciter de plusieurs siècles en arrière fait surgir le plan d'une organisation syndicale du clergé. Et que serait ce donc si nous pénétrions dans le domaine des idées sociales et si nous reprenions une à une les propositions que la démocratie chrétienne a formulées, soit après Stuart Mill et Henri George, contre la légitimité de l'unearned increment — plus-value sociale ou accroissement de valeurs foncières par suite de faits extérieurs et non par suite du travail personnel du propriétaire—soit, après Karl Marx et Anton Menger, contre la légitimité des revenus sans travail et par conséquent contre la légitimité du revenu des maisons et du revenu des terres données à bail ou à métayage ? Ici ce serait en plein socialisme que nous nous sentirions transportés, mais ce n'est point une raison pour que ces doctrines n'aient pas les mêmes avocats.

Or, si parmi toutes ces erreurs là il en est qui ne peuvent guère naître que dans les milieux ecclésiastiques, tandis que d'autres, au contraire, sont d'origine laïque et profane, l'essentiel, à coup sûr, c'est que le clergé ne laisse pas éclore les premières et qu'il résiste à l'infiltration des secondes. Voilà précisément le mal ou le danger que Mgr Turinaz a voulu dénoncer.

Je ne veux prendre qu'un sujet à titre d'exemple : c'est la question de l'importance relative du dogme et de la morale et j'exposerai ici un point de départ que Mgr Turinaz était dispensé d'aller chercher aussi loin.

Il est parfaitement admis—dans un certain monde laïque, qui se dit très chrétien — parfaitement admis, dis-je, que la morale, beaucoup plus que le dogme, est l'essence du christianisme et que la rénovation du monde par l'Évangile a été beaucoup moins importante dans l'ordre des croyances que dans celui des mœurs. Par là on tend la main soit aux néo chrétiens, soit à l'évangélisme tolstoïque ; et ces idées pourraient aussi nous offrir une réminiscence inconsciente du " nouveau christianisme " des saint-simoniens. On s'entendrait si bien entre chrétiens de tous les groupes, si seulement on s'expliquait !

Un des ouvrages les plus suggestifs à cet égard est l'Individu et la Réforme sociale, de l'Espagnol Sanz y Escartin (3), qui a présidé, paraît-il, des congrès catholiques en Espagne. On y lit en propres termes que la conversion du monde païen " a été une rénovation morale et sociale plutôt que dogmatique " et que " la nouvelle reli-

gion influait sur les œuvres plus que sur les idées (4) ". La moralité de nos actions, dit-il encore, loin d'être d'ordre surnaturel, est quelque chose qui a ses racines dans les lois mêmes de la vie individuelle et sociale (5)... On exagère, de la meilleure foi du monde, l'influence actuelle des croyances religieuses sur la moralité des individus (6) ... L'incrédulité et l'indifférence augmentent en France, en Italie et en Espagne : la cause principale en est dans la supériorité accordée pendant de longs siècles à la soumission matérielle, à l'unité spéculative et à l'extériorité de l'activité religieuse sur la spontanéité et la liberté nécessaires (7) ... Il y a quelque chose dans l'organisation religieuse de notre temps, qui est frappé de mort. En précipiter la fin serait peu charitable ; l'éviter est impossible (8) ."

Ne croirait-on pas entendre ici le précurseur d'un protestantisme du vingtième siècle ?

M. Paul Lapeyre, rédacteur à l'Univers et orateur des congrès franciscains — auteur d'une trilogie qui devait s'appeler le Socialisme catholique en trois volumes, mais qui, pour le second et le troisième, a pris le titre de Catholicisme social — professe les mêmes théories, tout en les teintant très fortement, quant à lui, de démocratie chrétienne.

" Toute l'œuvre de la Rédemption, dit M. Lapeyre, se trouve concentrée dans la question du prêt à intérêt ... L'orthodoxie m'a paru toujours être, au fond, un prix de vertu (9) . " Et sur la décadence actuelle du catholicisme, sur ses défaites " presque aussi nombreuses depuis deux siècles que les combats livrés (10) ", enfin sur ses progrès, moindres actuellement que ceux de l'islamisme, les idées de M. Lapeyre se rencontrent d'une étrange façon avec celles de M. Sanz y Escartin—ce dont assurément il ne se doute point.

Je vois enfin cette même tendance dans un auteur qui a fait beaucoup parler de lui et qui ne demanderait pas mieux que d'imprimer une orientation toute différente à notre formation nationale : j'ai nommé M. Demolins dans son livre de l'Éducation nouvelle. " Par chrétien, dit-il, nous entendons qu'il (le professeur) pratique, dans ses actes, dans ses paroles et dans ses pensées, tout ce qui peut réaliser la grande morale qui nous a été enseignée par Jésus-Christ et par les grands penseurs de l'humanité (11) ."

(4) Op. cit., p. 279.

(5) Ib., p. 11.

(6) Ib., p. 277.

(7) Ib., p. 292.

(8) Ib., p. 298.

(9) Catholicisme social, t. II, pp. 134 et 357.

(10) Socialisme catholique, t. I, introd., p. 20.

(11) Op. cit., p. 72.

Quels penseurs ? pourrais-je dire. Y comptez-vous Boudha et Confucius, Kant et Spinoza ? Mais j'aime mieux demander à M. Demolins pourquoi c'est de morale seulement qu'il est ici question. Comme si le dogme n'importait point et comme si ce n'était pas la foi qui fait le chrétien, tout aussi bien qu'elle seule est capable de faire la vie du juste ! En tout cas, ce ne serait pas sans apostasie que des catholiques éclairés pourraient souscrire à ces formules, quand bien même ce sont elles qui vont inspirer, presque aux portes de Lyon, à Ville-sur-Jarnioux, la création de " l'École nouvelle du Sud-Est ", rivale de la fameuse école des Roches.

Que des laïques se laissent entraîner à ces erreurs d'expressions ou de pensées, l'ignorance au moins leur en est une excuse. Mais il ne faudrait pas que des encouragements leur vinssent du côté du clergé. Cependant Mgr Turinaz cite de nombreuses contributions que des écrivains ecclésiastiques ont apportées à ces systèmes. Il transcrit, de M. l'abbé Sifflet, l'affirmation " qu'il n'est pas de foi, que les catholiques évitent plus facilement l'enfer que les non-catholiques " ; car sans cela ce serait faire de la vie éternelle un jeu de cartes (12) ; et il nous montre le même auteur qui " n'ose pas mettre en enfer pour avoir oublié le catéchisme et ses prescriptions (13) ", parce que les vertus naturelles, dit-il, sauvent tous ces déshérités.

Dans le même ordre d'idées, on pourrait, en outre des exemples invoqués par Mgr Turinaz, citer encore certaines phrases du discours retentissant que M. l'abbé Birot, vicaire général d'Albi, prononçait en septembre 1900 au congrès de Bourges, et qui donnaient aussi à penser que le vrai christianisme serait plus une affaire de sentiment qu'une affaire de croyance. Il paraît que la révélation évangélique s'est aussi complétée au XIX^e siècle par l'évolution de la morale et par son passage de la forme individuelle à la forme sociale, comme M. l'abbé Naudet l'a expliqué au théâtre de Pau à la fin de son carême de 1900.

Ces nouveautés ne sont point pour déplaire aux protestants. La chose vaut la peine d'être notée, comme un des symptômes les plus curieux de l'évolution du protestantisme lui-même. Aux temps de la Réforme, en effet, il tenait pour l'inutilité des œuvres et pour le salut par la foi seule ; il tient aujourd'hui pour l'inutilité de cette foi et il se laisse descendre peu à peu au simple rationalisme de la mo-

(12) Mgr Turinaz, op. cit., p. 45 ; — M. l'abbé Sifflet, Cours lucide et raisonné de doctrine chrétienne, 3e éd., p. 159.

(13) Mgr Turinaz, op. cit., p. 46 ; — M. l'abbé Sifflet, op. cit., p. 439.

(2) Cité par Mgr Turinaz de la Revue du clergé français de décembre 1898.

(3) Traduit en français, Paris, 1895.

rale. Que lui importerait d'ailleurs une variation ou une faiblesse de plus, pourvu qu'il jouât le rôle d'un dissolvant, en tendant la main à ces échappés du sanctuaire dont le nombre, sérieusement appréciable dans ces dernières années, n'a pas été sans appeler la douloureuse attention de Léon XIII dans sa lettre aux évêques de France sur les études du clergé ?

(A suivre.)

L'ÉCOLE NEUTRE

Une des grandes plaies sociales des États-Unis, c'est l'école neutre ; l'école publique où, pour ne froisser personne, on est censé ne donner aucun enseignement religieux.

L'Église catholique a toujours vu les dangers de ce genre d'instruction et elle a toujours mis ses enfants en garde contre l'école neutre. Partout où cela se peut, elle veut que les catholiques aient leurs écoles à eux, des écoles paroissiales, où les enfants puissent recevoir une solide formation morale, en même temps qu'ils acquièrent des connaissances profanes.

Si l'Église, éclairée par le Saint-Esprit, a toujours proclamé bien haut le péril affreux que font courir aux âmes et à la société ces écoles d'où tout enseignement religieux est banni, les sectes, institutions purement humaines, n'ont pas toujours vu le danger. Elles gardaient le silence, lorsqu'elles n'approuvaient pas formellement le système des écoles publiques, comptant que l'absence de tout enseignement religieux nuirait à l'Église, à la foi catholique, mais ne causerait aucun tort au christianisme mutilé qu'on est convenu d'appeler le protestantisme.

Depuis quelques années les sectes, instruites par une amère expérience, commencent à saisir tout ce qu'offre de monstrueux un système scolaire qui, dans l'œuvre de la formation des enfants, ne tient aucun compte de l'âme immortelle, de la vie future, de la morale, des lois de Dieu. Elles s'aperçoivent que les écoles publiques et neutres, qui ne devaient nuire qu'à l'Église catholique, menacent d'ébranler jusque dans ses fondements la société civile elle-même. Elles jettent des cris d'alarme.

Le *New York Freeman's Journal*, dans son numéro du 20 septembre, a recueilli nombre de ces cris d'alarme, poussés un peu tardivement, il est vrai, mais qui n'en sont pas moins instructifs.

A notre tour, nous croyons devoir reproduire quelques-uns de ces aveux précieux échappés à des protestants en vue, pour l'édification de nos lecteurs et pour montrer combien ont tort ceux des nôtres qui voudraient voir notre système scolaire se modeler de plus en plus sur celui de la république voisine.

Dans sa livraison de janvier 1898, le *North American Review* publiait une communication de M. Amasa Thornton d'où le *Freeman's Journal* extrait le passage suivant :

" Je suis un protestant de l'espèce la plus solide... L'Église catholique a toujours dé-

claré qu'il est de son devoir d'instruire ses enfants de telle sorte que les vérités religieuses s'implantent fermement dans les jeunes esprits. Pour cela, elle a été attaquée par la population non catholique ; et les catholiques ont été accusés d'être les ennemis du peuple américain et du drapeau. Tout observateur attentif, peut constater, pourtant, que, dans la ville de New York, les catholiques sont la seule classe de personnes qui élèvent leurs enfants de façon à sauvegarder l'avenir de la meilleure civilisation ; et bien que je sois un protestant de la plus ferme espèce, j'estime que le temps est venu de reconnaître ce fait, de mettre de côté tout préjugé et de faire face à la situation avec patriotisme. Les enfants et les jeunes gens d'aujourd'hui doivent recevoir une connaissance des vérités de la Bible et des préceptes chrétiens qui les empêchent plus tard d'être désemparés et d'être emportés dans le gouffre de la dépravation sociale et religieuse qui menace d'engloutir toute religion. Cette instruction ne saurait être donnée que si l'on change à peu près radicalement notre système scolaire sur le terrain de l'instruction religieuse dans les écoles publiques et si l'on n'encourage les écoles particulières qui donnent une solide formation religieuse. "

Au cours d'un sermon prêché à New York, le 10 juin 1901, le Rev. Johnson, évêque épiscopalien du Texas occidental, disait :

" Gladstone a dit que l'homme formé intellectuellement, mais non point moralement, peut devenir plus dangereux qu'auparavant ; et c'est précisément ce qui arrive chez les nègres. Dans les écoles publiques, ils ne reçoivent aucune instruction morale et tandis que l'on développe leur esprit, on n'augmente guère leur force morale. L'incapacité de nos écoles publiques d'enseigner la morale va nous conduire, d'ici à quelques années, à une lutte que ce pays n'a pas encore connue, et cette lutte sera contre une génération qui ne croit à rien. "

Au mois de novembre 1896, M. Hyde, président du collège Bowdoin, s'exprimait comme suit devant l'Association des instituteurs du Massachusetts :

" L'école publique doit faire plus qu'elle n'a fait jusqu'ici si elle veut donner une véritable éducation à la jeunesse et appuyer efficacement l'État. Elle met entre les mains de l'enfant la clé de la science, mais elle n'ouvre pas à son cœur et à son esprit les trésors de la sagesse. A quoi sert-il d'apprendre à l'enfant à lire s'il ne cherche qu'à lire les récits sensationnels du crime ? Ces gens qui savent lire, écrire et chiffrer, mais qui ne savent guère autre chose, voilà les gens qui attisent le feu du fanatisme de l'A. P. A., qui remplacent la religion par la théosophie, la moralité par la passion, la raison par le sentiment, la conscience et la constitution par des toquades et des caprices. "

Dans l'*Educational Review*, livraison de février 1898, le Dr Levi Seeley, de l'École normale de l'État de New Jersey, à Trenton, disait :

" Un peu moins de cinquante pour cent de tous les enfants de notre pays fréquentent une école du dimanche quelconque. La signification de ces chiffres est simplement accablante. Plus de la moitié des enfants de ce pays ne reçoivent maintenant aucune instruction religieuse... Et même cela ne dit pas toute la vérité. Car il ne faut pas s'imaginer, chacun le sait, que tous ceux qui fréquentent les écoles du dimanche reçoivent une instruction religieuse convenable. "

Le Rev. Docteur E. T. Wolf, professeur au séminaire de théologie de Gettysburg, s'exprimait naguère comme suit devant l'Alliance évangélique, d'après le *Philadelphia Press*, du 4 décembre 1901 :

" La formation morale a été presque

complètement bannie de l'école publique. Toutes les facultés, excepté la plus haute et la plus noble, sont développées et renforcées ; mais la faculté qui couronne tout, qui est destinée à animer et à diriger toutes les autres, est ignorée d'une façon méprisante ; et à moins qu'on ne puisse obtenir cette formation morale, nos jeunes gens et nos jeunes filles sortiront de nos écoles, après avoir fait leurs études, des imbéciles au point de vue moral. Ce pays se trouve en présence d'un grave problème social. "

Le Rev. Dr Washington Gladden, de Columbus, Ohio, dans un discours prononcé à l'Université Yale, en avril 1902, s'exprimait comme suit :

" Tout ce qui sauve de la ruine, en beaucoup de villes, le système des écoles publiques, c'est le travail de dévouement des instituteurs et des institutrices. Dans ces écoles il y a une tendance marquée à baisser le niveau de l'éducation en éliminant Dieu et en faisant de nous une race sordide et cupide. "

Au mois de septembre 1901, dans l'église Saint-Paul, New York, le Rev. W. Montague, ministre épiscopalien, de la ville de New York, parlant, devant les Fils de la Révolution, de l'assassinat du président McKinley, disait :

" Cette terrible calamité a tout l'air d'un châtiment que nous inflige la colère du Très Haut. Nous devons retourner aux principes qui guidaient nos ancêtres. Il y avait deux maux dans ce grand pays : le mal de l'esclavage que nous avons expié et effacé, et le mal de l'intempérance que nous pouvons vaincre et que nous sommes en voie de vaincre (1). Est-ce qu'il existe encore en ce pays un mal assez étendu pour appeler sur nos têtes le courroux de Dieu ? Oui. C'est le système de nos écoles sans Dieu qui est un crime beaucoup plus grand que l'esclavage et l'intempérance. Je crois que les États-Unis sont frappés aujourd'hui par la colère divine parce que le peuple de ce pays a consenti à laisser bannir Jésus-Christ de la vie intime de nos enfants. Si aujourd'hui le Christ revenait sur la terre et entraînait dans à peu près n'importe quelle école publique de ce pays, le maître, agissant d'après les instructions reçues, Lui montrerait la porte. Tandis que, d'un autre côté, s'il entraînait dans n'importe quelle école particulière (paroissiale) maîtres et élèves l'adoreraient à genoux. Voilà notre faute, voilà notre péché. La question qui se présente maintenant est de savoir comment et jusqu'à quel point nous pouvons remodeler notre système scolaire. A peu près n'importe quel système vaut mieux que le système actuel. Il vaudrait infiniment mieux partager l'argent provenant des impôts scolaires entre les diverses confessions chrétiennes et les Juifs que de continuer le système irréligieux qui prévaut actuellement " (2).

Une dernière citation pour aujourd'hui.

Le Rev. Dr David Greer, ministre épiscopalien, s'exprimait comme suit devant l'Assemblée générale épiscopa-

(1) Note de la *Vérité* : -- Il y a plusieurs autres maux que le Rev. Montague passe sous silence : par exemple l'horrible plaie du divorce, et le scandale des exécutions sommaires.

(2) Le Rev. Montague se déclare ici partisan du système scolaire qui prévaut dans la province de Québec : pas d'écoles neutres et séparation entre les catholiques et les protestants. Mais il semble oublier que l'application de ce système est impossible, aujourd'hui, aux États-Unis. En effet, si ce système peut fonctionner dans un pays comme le nôtre, où il n'y a pratiquement pas d'athées déclarés, il ne serait pas accepté aux États-Unis par les gens qui ne professent plus aucune religion et qui, hélas ! forment la majorité de la population. Humainement parlant, il est aujourd'hui impossible d'éliminer des États-Unis l'école sans Dieu ; car cette école a fini par créer une majorité qui est pratiquement athée, décidée à maintenir l'école publique athée envers et contre tous. -- Note de la *Vérité*.

lienne, convoquée à Washington, le 22 octobre 1898 :

" L'éducation demande quelque chose de plus que le développement et la culture de l'intelligence pour rendre et conserver les hommes purs. Elle demande que ce développement et cette culture soient inspirés par la religion. L'Église épiscopaliennne n'est pas satisfaite du système actuel des écoles publiques, parce qu'on n'y enseigne pas la religion. Ces écoles devraient nous donner non seulement des jeunes gens et des jeunes filles bien instruits, mais aussi des chrétiens et des chrétiennes. "

M. TARTE QUITTE LE CABINET

L'imbroglie ministériel, causé par la campagne de M. Tarte en faveur d'un tarif plus protecteur, a été vite réglé, après le retour de sir Wilfrid : M. Tarte est sorti du cabinet !

On trouve même que, pour un homme ordinairement placide et froid, sir Wilfrid y est allé un peu brutalement. Il n'a pas donné à M. Tarte, à qui il doit le pouvoir, le temps de se retirer du cabinet ; il s'est empressé de le mettre virtuellement à la porte en lui demandant son portefeuille.

A peine arrivé à Ottawa, dimanche dernier, le chef du cabinet a eu, avec l'ancien ministre des travaux publics, un long entretien. Bien entendu, personne ne sait exactement ce que les deux grands hommes se sont dit ; mais dès mardi, le public a été mis au courant du dénouement de l'entrevue. Les journaux ont publié une lettre de M. Tarte offrant sa démission à sir Wilfrid et la réponse du premier ministre acceptant, avec un empressement qu'aucun regret ne tempère, cette démission du membre le plus intelligent de son cabinet, de celui à qui, nous le répétons, il doit le pouvoir. On dit même que cette correspondance a été livrée à la presse par sir Wilfrid seul, sans le consentement de M. Tarte ; que celui-ci aurait même lu la réponse de son chef dans les journaux avant de la recevoir par la voie ordinaire. S'il en est ainsi, le procédé de sir Wilfrid est extrêmement raide, c'est le moins que l'on puisse dire.

Dans sa lettre, M. Tarte dit :

" Pensant que les intérêts du peuple canadien nous font un devoir de reviser sans délai le tarif de 1897, dans le but de donner une protection plus raisonnable à nos industries, à notre classe agricole, à nos travailleurs, il ne m'est pas possible de garder le silence.

" Dans les circonstances, je préfère ma liberté d'action et de parole, même au grand honneur d'être votre collègue. "

Dans sa réponse, sir Wilfrid se vante d'avoir mis " son cher Tarte " à la porte. Il dit :

" Après vous avoir vu dimanche et vous avoir exprimé mon opinion bien arrêtée sur les conséquences de votre récente attitude, mon premier devoir était de me rendre auprès de Son Excellence le gouverneur général et de l'informer que j'étais obligé de vous demander votre portefeuille.

" Après avoir vu Son Excellence, j'ai dû faire part à mes collègues de l'entrevue que j'avais eue avec vous. "

Ayant ainsi démontré que, dans la manière de procéder à l'égard de son premier lieutenant, il avait manqué d'égards et de délicatesse, sir Wilfrid s'applique à prouver, non sans succès, que la position de M. Tarte n'était pas

tenable. Voici :

« En acceptant votre résignation, il est bon de préciser les points de dissidence entre nous.

« Pendant mon absence en Europe, sans m'en prévenir et sans accord préalable avec vos collègues, vous avez commencé une campagne active en faveur d'une révision immédiate du tarif, dans un sens protectionniste très élevé.

« Je regrette d'avoir eu à vous faire observer que cette attitude de votre part constitue une violation pourtant manifeste de votre devoir au gouvernement dont vous faisiez partie.

« Je vous répète ici ce que je vous ai dit dimanche.

« Je ne veux discuter en ce moment ni la valeur, ni l'opportunité de la théorie économique dont vous vous êtes fait le champion. Cette question, pour importante qu'elle soit, est primée par une considération de beaucoup plus importante. Si vous en étiez arrivé à la conclusion que l'intérêt du pays exigeait sans retard l'élévation des droits de douane, la première chose pour vous à faire, comme membre du gouvernement, avant de vous adresser au public, eût été de mettre vos vues devant vos collègues, dans le but d'obtenir cette action unanime du cabinet, qui est la base même du gouvernement responsable. Si vous n'aviez pu obtenir de vos collègues leur assentiment à l'orientation nouvelle que vous recommandiez, vous auriez eu à choisir, ou d'adopter leur manière de voir ou de vous séparer d'eux. Alors, pour la première fois, il vous eût été loisible de vous adresser au public.

« Telle était la conduite bien simple qui s'imposait à vous, mais rester membre du gouvernement et préconiser en même temps une politique qui n'a pas encore été adoptée par le gouvernement, constitue une entrave au fonctionnement de notre système constitutionnel et implique une infraction à cette loyauté que tous ceux qui font partie de la même administration se doivent les uns aux autres, et ont le droit d'attendre les uns des autres. »

Tout cela est tellement élémentaire que M. Tarte, qui est un homme intelligent, n'a pas dû se faire illusion, un seul instant, sur la parfaite irrégularité de sa position. Il a dû prendre l'attitude qu'il a prise sachant très bien qu'elle était ce que dit sir Wilfrid : une entrave au fonctionnement de notre système de gouvernement qui est basé sur la solidarité ministérielle. Jamais on ne nous fera croire que cette frasque de M. Tarte n'était pas voulue et calculée, et le dénouement prévu. Mais quel est son but ultérieur? C'est là encore le mystère. On dit, et c'est plus que probable, que M. Tarte va reprendre sa plume de journaliste; qu'à part la *Patrie*, qui lui était assurée, il aura la direction des *Débats*, de Montréal, et du *Mercury*, de Québec. Nous devons donc nous attendre à voir l'ancien ministre des travaux publics mener une campagne de presse très active, avec la protection comme cheval de bataille. Mais sera-ce au profit d'un groupe du parti libéral? Ou M. Tarte fera-t-il alliance, de nouveau, avec les bons bleus? Chose certaine, c'est que les bons bleus, dans l'espoir de reprendre le pouvoir, accepteront bien M. Tarte, s'il veut retourner dans leur camp, malgré tout ce qu'ils ont dit, et souvent avec raison, contre lui.

Décidément, la comédie devient intéressante.

Les vieux rouges se réjouissent bruyamment de la déconfiture de M. Tarte. Leur joie sera peut-être de courte durée.

LA SECTE ANGLICANE ET LA BIBLE

Le *Herald*, de New York, en date du 13 octobre, publie une dépêche de Londres rendant sommairement compte d'une vive discussion qui s'est produite au sein du récent congrès de l'Eglise d'Angleterre. Nous résumons ce résumé.

En vue de la mort tragique de John Kensit, on s'attendait bien à des discussions plus ou moins acrimonieuses entre les deux sections de l'église officielle, la High et la Low; mais un sujet de discorde inattendu s'est fait jour, sous la forme d'une attaque très libre contre l'infailibilité (1) de la Bible.

La discussion n'a pas eu le ton purement académique qui a l'habitude de prévaloir dans les réunions de ce genre.

Le Dr Wordsworth, évêque (soi-disant) de Salisbury, et le Rev. Kirkpatrick, professeur d'hébreu à Cambridge, et chanoine d'Ely, déclarent hautement que toutes les parties de la Bible n'ont pas une égale valeur.

Le Rev. Edgar Gibson, chapelain du Roi, compare la Bible au caractère fabuleux de Macbeth, dans le fameux drame de Shakespeare. Autour de ce caractère fabuleux, le poète a construit un grand document humain. Ainsi, d'autres écrivains ont pris certains incidents fabuleux et ont construit autour d'eux les grandes vérités qui font de la religion ce qu'elle est. « Le clergé, a dit ce chapelain de notre Gracieux Souverain, a tort d'enseigner la Bible de la façon d'autrefois. »

Un certain sir A. Short déclare que la presse a fait en sorte qu'il est impossible pour les gens de nos jours de comprendre la Bible comme les hommes de Cromwell la comprenaient. Il estime que la majorité de ceux qui président aux *Bibles classes* prennent devant leurs élèves une attitude qui manque de sincérité, « attitude qui est moralement malsaine et scientifiquement inexacte. »

Le Rev. Dr King soulève une grande discussion en déclarant que la Bible ne peut plus être considérée comme la règle des mœurs.

Le Dr Alexander, évêque (soi-disant) de Derry, prétend s'appuyer sur les paroles du Christ pour montrer que toute révélation est progressive.

Voilà la substance de cette curieuse dépêche au *Herald*. Si elle est exacte, et elle doit l'être, car les novellistes ne mentent ordinairement que contre l'Eglise catholique et les personnages catholiques, la secte officielle de l'Angleterre, appelée l'église d'Angleterre, est frappée du même mal qui

(1) Ce terme est impropre, comme le sont beaucoup de ceux qu'emploient les non catholiques et même certains catholiques, en parlant des sujets théologiques. Un livre, un écrit ne saurait être infailible. L'infailibilité ne peut se dire que des personnes, non des choses inanimées. Le Pape est infailible lorsqu'il enseigne *ex cathedra*. La Bible a été écrite sous l'inspiration de l'Esprit-Saint; c'est donc la vérité qui y est consignée. La Bible est donc vraie, mais elle n'est pas infailible. Le terme infailible, appliqué au livre divin, n'a pas de sens. C'est l'Eglise vivante, ayant le Pape à sa tête, qui est infailible dans son interprétation de la Bible.

mine les autres sectes : le mal du scepticisme.

Toutes les sectes protestantes nous offrent en ce moment un singulier spectacle : fondées sur la Bible, qu'elles prétendaient être l'unique Parole que Dieu ait adressée à l'homme, elles en sont rendues à mettre en doute, et souvent à nier ouvertement l'authenticité de cette Parole.

L'Eglise, elle, n'est pas fondée sur la Bible, mais sur le Roc choisi par le Christ : Pierre et ses successeurs. Elle est la gardienne de la Bible; elle est antérieure au Nouveau Testament; c'est par Elle que les Saintes Ecritures nous sont parvenues; son enseignement au sujet de l'inspiration de la Bible est aujourd'hui exactement ce qu'il a toujours été, et, comme ses autres enseignements, ne variera point. L'Eglise, en un mot, c'est l'Epouse vivante du Christ établie sur la terre pour conduire les hommes de tous les siècles là-haut où se trouve l'Epoux.

Quelle différence essentielle entre Elle et les sectes, œuvres des hommes? Celles-ci tombent en ruines de toutes parts. Les âmes d'élite se hâtent de les quitter pour entrer dans le seul Bercail de Jésus-Christ. Les autres, les âmes grossières, matérielles, s'enfoncent chaque jour davantage dans l'abîme de l'incrédulité.

Bientôt il n'y aura plus de véritables croyants au Christ, Dieu fait homme pour notre salut, qu'au sein de l'unique Eglise que l'Homme-Dieu a fondée sur le Roc de Pierre.

La Vérité jugée par les Débats

Voici en entier le remarquable et sincère jugement trouvé dans la feuille montréalaise, les *Débats*, de dimanche dernier. Tout en jugeant la *Vérité* avec une sûreté et une grandeur de vue qui lui sont familières, le journal les *Débats* ne manque pas de faire à son profit une comparaison qui n'a rien de commun avec l'humilité.

Voyons donc :

« Nous avons pris le parti très sage de ne plus répondre aux attaques de la *Vérité*. A quoi bon discuter avec des gens qui veulent faire rétrograder notre pays, tandis que notre unique but est de le faire progresser? »

« LES DEBATS sont pour la lumière; la *Vérité* est pour l'obscurantisme. Nous désirons instruire le peuple et l'émanciper; la *Vérité* est l'organe de ce parti qui s'obstine à mettre des limites à notre raison et qui vit aux dépens de l'ignorance populaire. »

« Nous n'avons pas la même mentalité, heureusement! Alors à quoi bon discuter? Laissons la *Vérité* parler aux sourds; le journal LES DEBATS ne s'adresse qu'à ceux qui entendent. »

Le faux-fuyant des *Débats* ne nous échappe pas.

Nous avons été obligé par devoir de nous élever quelquefois contre certains articles parus dans ce journal; mais, règle générale, nous avons toujours évité de donner de l'importance à cette feuille.

Nous continuerons à agir ainsi, malgré le très sage parti que viennent de prendre les *Débats*.

Assurément nous tenons plus aux points en litige que les *Débats*.

Nos lecteurs le savent, il y a quelques semaines, le journal en question

a publié des injures à l'adresse du Saint-Siège à l'occasion de la fausse nouvelle annonçant le renvoi de la cause de canonisation de Jeanne d'Arc.

Depuis, nous basant sur des déclarations nombreuses et autorisées, nous avons fait remarquer, plusieurs fois, à ce confrère, sa grave erreur et nous l'avons invité à reconnaître la fausseté de ses dires et à les rétracter.

Dans notre dernier numéro, nous avons flétri un autre article, dans lequel ce journal prêchait un enseignement dangereux et insultait à la dignité du sacerdoce. Et c'est après cela que le journal les *Débats* ne trouve rien de mieux à dire qu'à annoncer qu'il entend garder le silence. Voilà un procédé bien plus facile qu'honorable et qui laisse voir complètement le côté faible des auteurs des deux articles.

Nous ne demandons pas aux *Débats* de discuter; « nous n'avons pas la même mentalité, heureusement », mais nous avons demandé et nous demandons encore si les *Débats* qui « sont pour la lumière », et qui ont publié des injures à l'adresse du Saint-Siège, vont se rétracter? La *Vérité* va-t-elle vraiment « parler aux sourds », ou bien, comme les *Débats*, va-t-elle s'adresser à des gens « qui entendent »?

P. T.

A propos de l'année académique de Laval

Nous avons mentionné, la semaine dernière, l'ouverture des cours à l'Université Laval, à Montréal. Au cours du rapport de l'année académique de 1901-1902 qu'a lu M. le secrétaire, se trouve un passage où il est question des « distinctions honorifiques dont Mgr Mathieu a été gratifié récemment ». Et M. le secrétaire a ajouté : « Nous nous unissons à cet hommage, nous le félicitons de ces justes honneurs ». A ce propos, on nous a écrit de Montréal, en date du 8 octobre : « Permettez-moi de vous dire que ce nous de M. l'abbé Bourassa est loin, Dieu merci, de comprendre toute la classe instruite de Montréal. Il y a ici, parmi nos concitoyens instruits, amis de l'Université Laval, plusieurs qui refusent de joindre leurs félicitations à celles de M. le secrétaire. Ils trouvent qu'il y a lieu, non de féliciter, mais de plaindre Mgr Mathieu, si, comme on l'affirme, il ne s'est pas cru libre, pour diverses raisons très délicates, de décliner les prétendus honneurs d'un gouvernement de francs-maçons, au moment où celui-ci est à souffleter publiquement l'Eglise de Dieu et son chef visible. Il aurait fallu, ce nous semble, passer sous silence cet incident pénible. »

Nous serions bien de l'avis de notre correspondant, si M. l'abbé Bourassa avait parlé expressément de la décoration de Mgr Mathieu par le gouvernement français. Mais il ne faut pas l'oublier, Mgr le recteur de l'Université Laval a été, depuis peu, élevé à la dignité de prélat romain. C'est peut-être exclusivement de cette distinction honorifique que M. le secrétaire a voulu féliciter Mgr Mathieu. Si c'était là la pensée de M. l'abbé Bourassa, notre correspondant, et tous ceux qui pensent comme lui, n'hésiteraient sans doute pas à joindre leurs félicitations aux siennes.

Société générale des éleveurs de la province de Québec

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU
11 SEPTEMBRE 1902

Présidence de l'hon. M. N. Garneau,
1er vice-président général.

L'assemblée a lieu à Saint-Jean, dans le bureau des directeurs de la Compagnie d'exposition.

Sont présents :

MM. J. C. Chapais, St-Denis, Ka ; J. D. Guay, Chicoutimi ; Dr Pagé, Waterloo, P. Qué. ; Joseph Deland, St-Jean ; Henri Deland, St-Jean ; J. B. Deland, St-Jean ; A. N. Deland, St-Jean ; Paul Lavallée, Berthier ; Arsène Denis, St-Norbert, (Berthier) ; Elie Girouard, Ste-Victoire ; Louis Morin, St-Ours ; N. Vasseur, St-Pie ; Thos. Drysdale, St-Louis de Gonzague ; G. Garceau, Pointe-du-Lac ; Albert Chartier, St-Paul l'Ermitte ; Michel Bourassa, St-Barnabé ; A. Bouchard, Stotsville ; Theo. Trudel, St-Prosper ; Albert Dubois, Chambly ; Delphis Turenne, St-Paul l'Ermitte, etc., etc., etc.

La séance est ouverte à 7. h. 30 du soir.

L'ordre du jour étant très chargé et le procès verbal de la dernière assemblée étant très long et ayant été publié dans les journaux, l'assemblée se déclare satisfaite et exempte le secrétaire d'en faire la lecture.

Rapport du Secrétaire

Lecture du rapport annuel du secrétaire, dont voici la substance :

1° *Progrès de la Société.*—Le nombre des membres de notre société va toujours en augmentant. Il était de 345 en 1901 ; il est aujourd'hui de 370 et il comprend presque tous les éleveurs d'animaux de pure race de la province de Québec.

2° *Nombre d'animaux enregistrés.*—Le nombre des animaux enregistrés représente assez fidèlement celui des animaux vendus. Or il y a une diminution notable d'enregistrements pour l'année écoulée. Les transactions ont été beaucoup moins nombreuses que ces deux dernières années. Cela indique un ralentissement dans l'élevage des animaux de pure race, ralentissement correspondant à la diminution de la demande.

Le tableau suivant montre le nombre des animaux enregistrés en 1901 et en 1902.

ANIMAUX ENREGISTRÉS

	1901	1902	Diminution
Bétail canadien.....	363.....	224.....	139
Races ovines.....	1021.....	651.....	370
Races porcines.....	761.....	580.....	181
Races chevalines			
Canadienne.....	171.....	179	

Total des animaux enregistrés en 1902 : 1634. Diminution sur l'année précédente : 730.

Les comités de direction se sont réunis le 18 avril, à Montréal, et ont décidé ce qui suit :

1° Demander à la Cie d'exposition d'Ottawa de donner au moins \$269 en prix aux chevaux canadiens, d'établir pour le bétail canadien une classe semblable à celle des Jerseys ;

2° Demander à la Cie d'exposition de Toronto de faire pour le bétail canadien une classe semblable à celle des Jerseys et pour les chevaux canadiens une classe semblable à celle des Hackneys ;

3° Obtenir de la Cie d'exposition de Sherbrooke que les sections 4, 5, 6, 7 de la classe 29 ne comportent qu'une brebis au lieu de deux ;

4° Faire nommer comme juges aux diverses expositions les personnes suivantes : M. Robert Ness pour les chevaux canadiens aux expositions de Toronto, Ottawa, Sherbrooke et St-Jean, et pour le bétail canadien à Toronto et à Ottawa ; M. Thos. Drysdale pour le bétail canadien à Sherbrooke et à St-Jean ;

5° Que la Société organise, pour le printemps prochain, une grande exposition d'étalons canadiens à Sorel, ou à St-Jean ou à St-Hyacinthe et que des subventions soient demandées, pour cette fin, au gouvernement provincial et à celle des villes ci-dessus qui sera choisie comme lieu d'exposition.

La Cie de Toronto a refusé d'accorder des classes pour les chevaux et les bestiaux canadiens ; celle d'Ottawa a accordé, en partie ce que la Société lui a demandé, promettant de lui donner, l'an prochain, tout ce qui lui est demandé ; celle de Sherbrooke a fait le changement désiré par la Société.

Les différentes compagnies de chemin de fer ont consenti, sur la demande que nous leur en avons faite, de ne charger que moitié prix pour le transport des animaux enregistrés dont les certificats d'enregistrement seront montrés aux agents.

Ce rapport est adopté.

M. A. Denis propose, appuyé par M. J. C. Chapais : Attendu que les affaires devant être traitées par la Société deviennent de plus en plus nombreuses et importantes il est résolu que toutes celles qui ne sont pas d'intérêt général soient renvoyées aux comités de directions des diverses sections dont elles relèvent.

Adopté.

MM. J. Deland et N. Vasseur demandent que le mode d'enregistrement des chevaux soit changé.

Référent au comité des chevaux.

M. Chapais suggère que les éleveurs qui ont des animaux enregistrés à vendre en avertissent le secrétaire et que ce dernier tienne un registre à cette fin.

Adopté.

M. le Dr Pagé fait observer que les règlements du conseil d'agriculture—article 48—exigent que les croisés jerseys-canadiens et guernesays-canadiens soient admis dans la classe des animaux canadiens à toute exposition agricole. Il demande que des mesures soient prises pour faire cesser cet état de choses.

Référent au comité du bétail.

MM. Denis et Theo. Trudel se plaignent que les prix accordés, par les compagnies d'exposition, aux races ovines ne sont pas assez élevés et que les taux de transport sont trop hauts. Les exposants ne font plus leurs frais et si cela doit se continuer ceux-ci seront forcés de s'abstenir d'exposer. Ils font remarquer que les éleveurs contribuent plus que toute autre classe d'exposants au succès des expositions

et que celles-ci devraient offrir des prix assez élevés pour couvrir au moins les frais des exposants.

Ils proposent alors et il est résolu que le secrétaire organise une conférence entre les officiers des compagnies d'exposition et ceux de la Société des éleveurs, cette conférence devant avoir lieu à Québec durant la session provinciale pour discuter ce sujet et en venir à un arrangement satisfaisant pour tous.

M. Theo. Trudel propose et il est résolu que les compagnies d'exposition soient priées d'ouvrir tous leurs départements le même jour et que cette question soit discutée à la conférence projetée.

M. A. Denis propose et il est résolu que le département d'agriculture soit prié de faire publier dans le *Journal d'Agriculture* la liste complète des prix accordés aux différentes expositions.

Lue une lettre de M. Ls. Sylvestre demandant à être nommé inspecteur de chevaux canadiens.

Référée au comité des chevaux.

Remerciements.

Des remerciements sont votés à la compagnie d'exposition de St-Jean pour avoir mis son bureau à la disposition de la Société des Éleveurs et au maire de St-Jean pour la courtoisie qu'il a montrée envers nos membres.

Adopté.

Félicitations à l'hon. commissaire de l'Agriculture.

M. J. D. Guay propose, appuyé par M. J. Deland : Que la Société générale des éleveurs, réunie en assemblée générale, félicite le gouvernement Parent d'avoir choisi l'hon. M. Turgeon comme commissaire de l'Agriculture, se réjouit de cette nomination et offre ses félicitations au nouveau commissaire.

M. le Président. Je suis heureux de soumettre cette motion à l'approbation de la Société et d'avoir l'occasion de manifester publiquement la satisfaction que j'ai éprouvée de voir mon excellent ami l'hon. M. Turgeon accepter la succession de feu l'hon. M. Déchène. Instruit, zélé, parfait gentilhomme, connaissant déjà bien la population agricole et ses nombreux besoins, comprenant bien l'importance de sa charge nouvelle et très désireux de faire tout le bien possible, l'hon. M. Turgeon fera un excellent commissaire d'agriculture. C'est un de ces hommes qui font honneur à n'importe quelle charge dans n'importe quel gouvernement. C'est donc avec grand plaisir que je vous demande de voter cette motion de félicitations.

Adoptée.

M. le Président.—Messieurs, l'ordre du jour vous appelle à élire vos officiers et vos divers bureaux pour l'année prochaine. Vous êtes libres de choisir pour ces fonctions ceux qui les ont remplis l'année dernière ou de les remplacer par des nouveaux. Je suis certain que, comme par le passé, ces élections seront faites avec le meilleur esprit et n'ayant en vue que le progrès bien entendu de notre Société.

Président général

MM. Dr Pagé, J. D. Guay, Michel Bourassa proposent, appuyés par M. Louis Lavallée, Elie Girouard, G.

Garceau, que l'hon. M. N. Garneau soit élu président général.

M. le Dr Pagé.—Messieurs, vous avez dû remarquer comme moi, l'assiduité de l'hon. M. Garneau à nos réunions, le zèle dont il a toujours fait preuve pour nos intérêts, les services nombreux qu'il nous a rendus ; nous connaissons tous le prestige dont il jouit dans le public, l'influence dont il dispose et la connaissance parfaite des sujets qui sont discutés devant nos assemblées, je suis certain que vous voterez avec enthousiasme la motion qui vous est présentée.

M. J. D. Guay.—Messieurs, c'est généralement un honneur d'être élu président d'une Société comme la nôtre, mais dans le cas présent, tout l'honneur est pour notre société, si M. Garneau veut bien se rendre à la demande que nous lui faisons.

L'hon. M. Garneau n'est pas le premier venu dans notre province. Il a été pendant plusieurs années député du comté de Québec, un des plus beaux comtés agricoles de notre province, à la législature. Il représente maintenant une autre grande région agricole au Conseil Législatif. Ses aspirations ne vont pas au-delà. Il est du bois dont on fait les ministres dans notre pays, mais l'hon. M. Garneau a su éviter toute tentative dans ce sens en prévenant son chef qu'il entrerait au Conseil Législatif pour ne pas en sortir.

Comme agriculteur, l'hon. M. Garneau a fait sa marque. Il est propriétaire d'une grande ferme qu'il exploite avec succès près de Québec. Il porte avec orgueil, dans nos démonstrations agricoles, la médaille d'argent du mérite agricole et l'excellente condition de sa ferme lui permettrait de rivaliser avec succès au concours pour la médaille d'or. L'hon. M. Garneau est un éleveur de bétail canadien, possède un des plus beaux troupeaux du pays, tous ceux qui m'entendent le savent comme moi. Lorsque nous avons fondé cette société, il a été le premier à mettre l'épaulé à la roue, à seconder les louables efforts de M. le Dr Couture. Je puis dire, sans crainte de blesser personne, que si M. Couture a été l'âme de la Société des éleveurs, s'il est le premier nom à mettre sur le tableau d'honneur, M. Garneau est le second. (Applaudissements).

Adopté.

M. Thos. Drysdale est élu 1er vice-président général.

M. Arsène Denis est élu 2e vice-président général.

Secrétaire général

M. le Président.—Notre constitution pourvoit à ce que la charge de secrétaire général soit inamovible. La Société a voulu, par là, donner au docteur Couture tout le temps nécessaire pour l'œuvre qu'il a fondée et la consolider et elle n'a qu'à se féliciter d'avoir agi de cette façon.

Bureau de la section du bétail canadien.

Sur proposition de M. Arsène Denis et de M. Ls. Thouin, le bureau de la section du bétail canadien sera composé de :

Président : M. J. C. Chapais.

Directeurs : MM. Arsène Denis *ex officio* ; Révérend F. P. Côté ; Louis Thouin ; Théo. Trudel ; J. D. Guay ;

Ls. Sylvestre ; Frs. Gagnon ; Jos. Dugas ; Docteur Pagé ; T. B. Macaulay.

Bureau de la section des races ovines.

Sur proposition de MM. J. C. Chapais et Albert Dubois ce bureau sera composé de :

Président : M. David Baxter.

Directeurs : MM. R. D. Cowan ; Nap. Lachapelle ; James Cowan ; Chs. Robinson ; Delphis Turenne ; R. W. Frank ; Paul Lavallée.

Bureau de la section des races porcines.

Sur proposition de MM. Louis Lavallée et Paul Lavallée, ce bureau sera composé de :

Président : M. J. H. Lloyd.

Directeurs : MM. RR. PP. Trapistes ; R. J. McNeil ; Michel Bourassa ; Louis Lavallée ; Elie Girouard ; Alfred Gingras ; E. C. Brosseau.

Bureau de la section des chevaux canadiens.

Sur proposition de MM. J. D. Guay et A. Denis, ce bureau sera composé de :

Président : M. Jos. Deland.

Directeurs : MM. J. B. Deland ; Elie Girouard ; Z. Garceau ; M. Boucher ; Louis Lavallée ; J. D. Guay ; Dr Tellier, M. V. ; Arsène Denis, *ex officio*. Adopté.

Bureau général de direction.

M. le Président. — Messieurs, vous savez que le bureau général de direction est composé du président général, des deux vice-présidents, du secrétaire général et du président du bureau de chaque section.

Les élections que vous venez de faire vous donnent pour l'année prochaine le bureau général de direction suivant :

Président général : L'hon. N. Garneau, M. C. L.

1er vice-président général : M. Thos. Drysdale.

2e vice-président général : M. Arsène Denis.

Secrétaire général : Dr J. A. Couture.

Directeurs : MM. J. C. Chapais, D. Baxter, J. H. Lloyd, Joseph Deland.

Des remerciements sont votés à M. Robert Ness, président général, sortant de charge.

L'hon. M. Garneau. — Messieurs. La Société des éleveurs étant composée des cultivateurs les plus intelligents, les plus instruits, les plus influents et les plus progressifs de la province c'est véritablement un grand honneur que d'en être élu président. Nous comptons 350 membres, disséminés dans tous les comtés de la province et nous formons avec la Société d'industrie laitière les deux éléments les plus importants de l'organisation agricole du pays. (Applaudissements).

Permettez-moi donc de vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en me nommant votre président général. Je continuerai à faire tout ce qui sera en mon pouvoir pour être utile à notre Société. La tâche me sera facile avec le concours de tous vos autres officiers. Soyez convaincus que j'apprécie hautement la charge que vous m'avez confiée et je vous dis encore une fois : merci.

Avant de nous séparer je crois utile dans l'intérêt de tous d'examiner avec vous la situation économique de la

province et de tirer de cet examen les leçons les plus profitables pour la Société.

Baces porcines. L'amélioration de nos races porcines, surtout en vue de la production du *bacon* progresse lentement. Les cultivateurs devraient s'appliquer à produire autant de cette qualité de lard que possible. Nous avons créé l'industrie laitière ; la fabrication du fromage a transformé notre agriculture en forçant les cultivateurs à semer de la graine de trèfle, à améliorer leurs pâturages, à faire des fourrages verts afin de pouvoir garder plus de vaches laitières. Ces nombreux troupeaux ont à leur tour donné le moyen de fumer davantage le sol. La conséquence de cette évolution lente, mais sûre, a été d'apporter le bien-être là où régnait auparavant la gêne et la misère. Il nous reste à développer la fabrication du beurre pour lequel nous avons un grand marché. Notre objectif, messieurs, doit être d'exporter dans dix ans autant de beurre que de fromage et autant de *bacon* que de beurre et de fromage. En d'autres termes, aujourd'hui nous envoyons en Angleterre pour \$10,000,000 de fromage (P. de Québec) il faut que dans dix ans nous exportions \$10,000,000 de beurre et \$20,000,000 de *bacon*. Tel doit être le but de la classe agricole de cette province. Il faut que d'ici à dix ans nous quadruplions notre exportation de ces produits. La chose est facile, nous n'avons qu'à le vouloir pour y arriver. Pour cela nous devons aider la Société d'industrie laitière à développer la fabrication du bon beurre et notre Société doit s'efforcer d'apprendre à la classe agricole qu'elle doit nécessairement modifier ses races porcines. Le temps des petites races à viande grasse est passé ; le temps des cochons à fortes épaules, à volumineuses cuisses est fini. Ce qu'il nous faut maintenant ce sont les grandes races à *bacon*, c'est-à-dire des cochons longs, dont les épaules et les cuisses sont plates, des animaux plus portés à faire de la viande entre lardée que de la viande grasse. Travaillons donc dans ce sens et nous atteindrons une prospérité inconnue jusqu'ici.

Races ovines. Je répéterai ce qui a été dit ici l'an dernier, savoir : que nos races ovines laissent beaucoup à désirer. Améliorons-les ; il est grand temps. Le malheur sous ce rapport, dans notre province, c'est que les cultivateurs sacrifient trop à la taille des moutons. Il y a d'autre chose à apprécier que la taille ; il y a la rusticité, l'acclimatation, l'aptitude à l'engraissement, la quantité et la qualité de la laine, la précocité. Tout d'abord, je dois dire que nous n'élevons pas assez de moutons dans la province. On devrait en avoir de grands troupeaux dans les parties montagneuses, dans celles où le sol est un peu pauvre, dans les régions de colonisation. Tous les cultivateurs devraient garder de dix à vingt moutons. Quant à la qualité, je me hâte de répéter qu'il est grand temps que nous nous mettions à l'œuvre pour améliorer nos races ovines. Mettons-nous y sans retard et imitons Ontario.

Je sais bien que l'élevage du mouton subit une phase de dépression. La laine ne se vend pas aussi bien qu'autrefois, cela est dû en grande partie à

ce que les fabriques de tissus remplacent la laine par du "Shoddy". Après la dépression, qui durera plus ou moins de temps, viendra une ère de prospérité, viendront les prix élevés. Préparons-nous durant la dépression à bénéficier des prix rémunérateurs quand ils viendront. Elevons beaucoup plus de moutons, améliorons ceux que nous avons ; choisissons de préférence les petites races qui sont plus rustiques, plus frugales et plus payantes que les grosses.

Chevaux. Heureux les cultivateurs qui durant la dépression de 1893 à 1899 ont continué d'élever des chevaux et ont travaillé à l'amélioration de leurs races chevalines. Ils sont aujourd'hui largement payés de leur persévérance et des sacrifices qu'ils ont faits alors. La Société d'agriculture de Chicoutimi, conseillée et guidée par M. J. D. Guay, a donné sous ce rapport un exemple qui mérite d'être suivi par toutes les autres sociétés d'agriculture. En général, nos chevaux sont inférieurs ; cela est dû au système incohérent et irrationnel d'élevage que nous avons fait depuis trente ans. Chicoutimi, Chateauguay et Beauharnois font exception et ont procédé d'une manière sage et suivie.

Les chevaux canadiens sont encore les meilleurs que nous avons dans cette province ; ils commencent à être très recherchés par les Américains et les gens de l'Ouest. Produisons des sujets de 1100 lbs et de 5 pieds à 5 pieds 1 pouce.

Bétail. Les remarques précédentes s'appliquent également au bétail. Pratiqons l'élevage d'une façon suivie et systématique. Si nous avons des croisés *ayrshires*, continuons d'employer des reproducteurs de pur sang de cette race ; si nos animaux sont croisés *jerseys*, n'employons plus que des taureaux *jerseys* ; si notre bétail est canadien, n'allons pas le croiser avec une autre race, mais efforçons-nous plutôt d'améliorer, de perfectionner ce que nous avons. *Surtout soignons davantage.* Je suis heureux de voir que le gouvernement fédéral monte un troupeau de bétail canadien pour la Ferme expérimentale d'Ottawa et que M. T. B. Macaulay, riche citoyen de Montréal et un cultivateur par goût, comme moi-même, a fait l'acquisition d'un des meilleurs troupeaux de cette race qu'il soit possible d'avoir.

Bienfaits des cultivateurs amateurs. Nous n'aurons jamais assez, messieurs, de gens riches se faisant cultivateurs et éleveurs. Ce sont eux qui font les expériences, qui achètent les meilleurs reproducteurs, qui donnent l'exemple des cultures nouvelles et payantes, qui introduisent les machines nouvelles, qui font bénéficier leurs voisins de leurs reproducteurs de prix, et surtout qui font de la réclame en faveur des animaux de pure race. Ce qui nous manque le plus parmi les éleveurs de bétail canadien, c'est les gens riches capables d'annoncer et de montrer, de faire connaître et apprécier notre excellente vache canadienne. M. Macaulay est une grande acquisition et souhaitons-lui tout le succès qu'il mérite. (Applaudissements prolongés.)

La séance est levée.

J. A. COUTURE,
Secrétaire.

Science et charlatanisme

La science opère bien des merveilles, mais elle fait aussi pas mal de sottises.

Le télégraphe nous a transmis l'écho des sarcasmes que déversent en ce moment les journaux américains sur la mission française envoyée à la Martinique, après la première explosion du Mont-Pelé et revenue avec un rapport établissant que la période active et dangereuse du volcan était passée. Juste au moment où l'Académie des sciences allait prendre acte de ce rapport, une nouvelle et plus terrible éruption volcanique éclatait, sans la permission des experts ! (le 30 août).

De pareilles aventures doivent rendre la science plus prudente et très réservée. Du reste, la vraie science est modeste. Elle n'affirme rien de trop, elle sait douter et attendre ; elle évite les airs emphatiques et suffisants que trop souvent certains de ses représentants affectent.

M. Berthelot, par exemple, est incontestablement un habile chimiste ; mais combien il y a aussi en lui du charlatan ! Avec la même assurance que les membres de la mission de la Martinique annonçaient que l'ère des éruptions volcaniques était close là-bas, ne revendiquait-il pas, dernièrement, pour la science pure, la direction matérielle, intellectuelle et morale des sociétés, annonçant superbement que nous nous trouvions en présence d'une conception nouvelle de la destinée humaine et que les notions scientifiques tendaient à devenir les bases purement humaines de la morale et de la politique de l'avenir !

Le monde officiel, présent à la cérémonie, a vivement applaudi ces amphigouriques vaticinations. Avec la diminution du sens commun, le règne du paradoxe s'étend sur les esprits. Peu de personnes ont semblé comprendre, ce jour-là, que la nouvelle conception de la société préconisée par M. Berthelot présageait un prompt retour à la barbarie. Ce serait comme pour le fameux rapport de la mission française sur les volcans de la Martinique : à peine l'ère du progrès scientifique, selon la formule de M. Berthelot, aurait-elle été déclarée ouverte qu'éclaterait l'anarchie sociale.

Mais la science, avec M. Berthelot, nous promet bien autre chose. Les journaux de Danemark célébraient ces jours-ci "la fête de la presse civilisée". Ils sont un peu naïfs nos confrères danois ! Les gouvernants de cet honnête pays ne le sont pas moins. Le président du conseil des ministres n'a-t-il pas demandé, à l'occasion de cette "fête de la presse civilisée", une consultation à M. Berthelot sur la fabrication chimique des aliments ? Et le facétieux chimiste n'a pas craint d'abuser de la confiance et de la crédulité de ses clients en rééditant à leur usage sa célèbre "fumisterie" sur les aliments artificiels.

Il leur a annoncé, sans rire, qu'un jour viendrait (et ce jour n'est pas éloigné), où l'on préparerait des matières alimentaires minérales pour la cuisine, comme l'on prépare aujourd'hui des couleurs végétales pour la peinture ; que les estomacs se nourriraient de chimie, plus agréablement, et

plus profitablement aussi, que de pain, de viande, de légumes et de fruits ; que cette merveilleuse fabrication d'aliments pourrait être entreprise sur tous les points du globe, dans tous les climats, sous les glaces comme au tropique, et s'étendre ainsi à toute l'humanité !

Quand on invente une morale nouvelle, on peut bien inventer aussi une cuisine nouvelle. Et le même homme qui promet au genre humain une ère inconnue de progrès, sous le règne de la science, ne se surpasse pas lui-même en annonçant au monde l'âge d'or tant désiré, à la faveur du régime alimentaire de la chimie. Pourvu toutefois que l'humanité ne meure pas de faim avec ce nouveau système de nourriture, comme la société mourrait de consommation avec la morale nouvelle de la science ?

En Danemarck, on n'a pas ri de ces présomptueuses prophéties. Faudra-t-il un autre Mont-Pelé pour faire ressortir l'outrecuidance de ces prétentions de la science de M. Berthelot à nourrir l'humanité comme à régir la société ?

ARTHUR LOTH.

SIR WILFRID LAURIER

Après quelques mois vécus dans la vieille Europe, Sir Wilfrid Laurier vient de nous arriver.

Nous pouvons saluer son retour ; il rentre au pays quelque peu réhabilité par l'accomplissement d'un devoir politique auquel était intimement greffé l'avenir de notre peuple. Avant de partir pour Londres où devait se tenir la conférence coloniale convoquée par M. Chamberlain, Sir Wilfrid Laurier s'était énergiquement prononcé contre l'impérialisme. Le danger grave, éminent où il avait lui-même placé le pays, lui apparaissait-il donc enfin dans toutes ses phases et tous ses détails ? Nous voudrions bien le croire, pour l'honneur d'un compatriote..., mais pour nous, ces jours d'une politique malheureuse, qui a failli devenir si désastreuse pour tout un peuple, sont des jours de faiblesse plutôt coupable qu'inconsciente. Aussi nous avons combattu avec ténacité et vigueur cette politique nouvelle et pernicieuse.

Notre plus grand regret n'est d'avoir vu sir Wilfrid Laurier se faire trop longtemps le champion des idées de M. Chamberlain.

Il est consolant de constater un subit et complet dessillement dans les vues politiques de notre premier ministre. Puisse la guérison être permanente.

Ce n'est donc plus l'homme aux paroles fortement teintées de sentiments impérialistes, qui avait dit un jour aux soldats en partance pour l'Afrique, "qu'ils allaient joyeusement cimenter de leur sang l'unité de l'Empire jusque dans ses régions les plus éloignées."

Les Canadiens-français paraissent avoir oublié tout cela le jour où sir Wilfrid a compris ses devoirs d'homme d'Etat, en refusant de se prêter plus longtemps aux manigances impérialistes.

Et ce qu'ils en retiennent surtout ce

sont les émotions d'un peuple qui a vu le danger de près. Souhaitons que tous profitent des leçons aussi fortes qu'utiles des dernières années.

Nous avons su peu de chose de la conférence intercoloniale. Mais on affirme hautement que sir Wilfrid a gardé en présence de M. Chamberlain l'attitude énergique qu'il avait prise devant la chambre, à Ottawa, lors de la fin de la dernière session. Nous voulons le croire, et nous tenons à l'en féliciter, car nous sommes de ceux qui pensent sincèrement qu'il faut apporter autant d'empressement à encourager qu'à combattre.

Le discours que sir Wilfrid Laurier a prononcé le soir de son arrivée à Québec a peu d'importance. Il n'a parlé d'aucune des questions politiques et commerciales qu'il a eu à traiter en Europe.

En réponse à l'adresse des citoyens de la ville qui lui souhaitaient repos et santé, sir Wilfrid a dit : Du repos, il n'en peut être question et je n'en demande pas. Quant à votre vœu de santé je l'accepte, mais dans le moment je n'en ai pas besoin ; il y a quelques semaines je l'aurais, il est vrai, accepté avec empressement ; mais aujourd'hui, je le déclare, je n'en ai pas besoin.

C'est sur ce seul et unique point que le premier ministre a insisté ; il a voulu, sans doute, apporter par là un démenti formel aux bruits qu'on répand depuis quelques semaines qu'il doit se retirer de la vie politique pour cause de maladie.

Maintenant nous attendons avec impatience des nouvelles de la mission politique et commerciale que sir Wilfrid Laurier vient de remplir, ainsi que le dénouement de la petite comédie de politique fiscale que des ministres fédéraux ont montée pendant l'absence du chef.

P. T.

La cause de Jeanne d'Arc

Le mensonge répandu, au Canada, par notre presse à sensation, au sujet du procès de canonisation de Jeanne d'Arc, a déjà été réfuté, dans nos colonnes, à plus d'une reprise. Toutefois, comme les canards de cette espèce ont la vie dure, on ne saurait les tuer trop souvent. Voici donc ce que nous lisons sous le titre : *Cause de Jeanne d'Arc*, dans la *Revue de Jeanne d'Arc*, en date du 5 octobre :

Il y a quelques temps, l'information fantaisiste d'un journal boulevardier, affirmant l'insuccès de la cause de Jeanne d'Arc, avait alarmé l'opinion.

A Orléans, où l'on est bien placé pour être sûrement informé, on s'est contenté de hausser les épaules, et à bon droit. En effet, Mgr l'Evêque d'Orléans, qui sait mieux que personne à quoi s'en tenir sur la question, a fait, à Ferrières, une déclaration que la *Revue*, d'après la *Semaine de Meaux*, croit devoir reproduire :

"La Cause introduite n'est nullement suspendue, encore moins abandonnée ; elle suit son cours avec la lenteur imposée par les règles romaines pour la canonisation des saints.

"Le Prélat croit pouvoir confirmer un fait connu du public : c'est que, naguère, une guérison miraculeuse est venue appuyer le procès de la Vénérable.

"Monsieur engage tous les curés à conseiller à leurs fidèles de faire des neuvaines à Jeanne d'Arc, afin d'obtenir les miracles nécessaires pour que la sainte Eglise place sur les autels la villageoise lorraine."

PETITE REVUE

Toujours la bibliothèque publique | Nous avons remarqué dans la *tribune libre* de la *Presse*, de Montréal, numéro du 11 octobre, une communication signée : *Un citoyen laïque, mais catholique*, au sujet de la fameuse bibliothèque publique et soi-disant gratuite qu'on veut établir à Montréal. Nous ne saurions admettre tout ce que dit ce citoyen, mais sa lettre contient de très bonnes choses. Il est regrettable que la *Presse*, au lieu de se contenter de publier cette protestation dans sa *tribune libre*, ne l'ait pas faite sienne, du moins quant au fond. Mais ce brave journal, on a pu le voir la semaine dernière, ne veut pas se prononcer d'avance sur le projet en discussion. C'est moins compromettant, et l'on ménage ainsi la chèvre et le chou. Un *citoyen laïque mais catholique* prend à parti les échevins Martineau, Dagenais et Lavallée, qui paraissent pousser très fort à la roue de la neutralité. Il cite même des paroles que M. Martineau aurait prononcées textuellement. Cet échevin exprime le regret que "la religion soit invoquée dans cette discussion, au grand risque de faire entièrement sombrer le projet". Et le correspondant proteste, avec raison, contre ces paroles. En effet, si la religion a quelque chose à voir dans le monde, c'est bien dans les livres : car les fidèles, les jeunes gens surtout, puisent les germes de la mort spirituelle. Un *citoyen laïque mais catholique* montre très bien l'absurdité criminelle qu'il y a dans ce projet de bibliothèque publique pratiquement sans surveillance compétente. Nous sommes parfaitement de son avis.

Dans la *Presse*, du 20 octobre, toujours sous la rubrique de *tribune libre*, paraît une lettre sur le même sujet, signée *Un citoyen catholique*. Nous la reproduisons la semaine prochaine, et l'on constatera que ce *citoyen catholique* prend exactement la même position que nous avons prise nous-même, dans le dernier numéro de la *Vérité*.

Toujours les décorations françaises | Nous lisons dans une dépêche adressée de Québec, 17 octobre, à la *Patrie*, de Montréal :

"Le banquet que les médecins de Québec se proposent de donner le 5 novembre prochain, au St-Louis, en l'honneur du Dr D. Brochu, qui vient d'être décoré du titre d'officier d'Académie par le gouvernement français et qui a été l'un des fondateurs de l'Association Médicale de langue française de l'Amérique du Nord, et son premier président, sera présidé par le doyen de la faculté de médecine de l'Université Laval de Québec, le Dr Louis J.-A. Simard."

Nous lisons aussi dans la *Presse*, de Montréal, en date du 15 octobre, sous le titre : *Confusion de noms* :

"C'est bien, comme nous l'avons annoncé, le Frère Symphonien, directeur du Mont St-Louis, qui a eu l'honneur de recevoir de France, il y a quelques mois, les palmes

d'officier d'Académie, pour ses travaux littéraires ; mais ce n'est pas lui qui a pris part au concours de M. de Labriolles."

Nous savons que nous n'empêcherons aucun de nos compatriotes d'accepter ces honneurs compromettants que le gouvernement exécrable qui déshonore la France se plaît à faire pleuvoir parmi nous ; nous savons qu'en protestant contre l'acceptation par les nôtres de ces décorations, qui se sont flétrées en passant par les mains d'un Combes, nous nous faisons grand nombre d'ennemis ; mais nous savons aussi que c'est un véritable devoir de conscience pour nous d'élever la voix contre ces actes de faiblesse, à mesure qu'ils se produisent. Nous protestons donc, de nouveau, contre l'acceptation, par des nôtres, d'un honneur venant du gouvernement soi-disant français ; et nous nous demandons jusqu'à quels excès ce gouvernement devra aller pour que les catholiques du Canada songent à ne plus fraterniser avec lui ! Si quelque grave raison d'ordre public les forçait à subir le contact de ce gouvernement de sectaires, comme le Pape est obligé de le subir pour éviter un plus grand mal, nous ne dirions rien. Mais nous sommes parfaitement libres à l'égard de ce gouvernement monstrueux. Pourquoi n'usons-nous pas de cette liberté ?

Les nouvelles des journaux | De plus en plus il faut se méfier des soi-disant nouvelles publiées dans les journaux sous forme de dépêches télégraphiques. On se souvient de la nouvelle à sensation mise dernièrement en circulation au sujet de la reine Marie Christine, d'Espagne, qui se serait mariée, secrètement, avec le palefrenier en chef de la cour, pendant l'absence du jeune roi. Celui-ci, d'après la dépêche, serait entré dans une colère terrible contre sa mère qu'il aurait voulu expulser du pays. Or toute cette histoire est une pure invention. On déclare aussi que les histoires racontées naguère par les journaux sur le compte du jeune roi d'Espagne sont également des inventions taillées en plein drap, tout comme la fameuse nouvelle au sujet de Jeanne d'Arc. Une autre nouvelle du même genre que les gazettes publient à peu près tous les quinze jours, depuis plus d'un an, c'est la nomination de Mgr Falconio, comme délégué apostolique à Washington. Règle générale, méfiez-vous des nouvelles des journaux, particulièrement lorsqu'il s'agit des affaires religieuses et de personnages catholiques. Les agences télégraphiques sont entre les mains de la juiverie et de la franc-maçonnerie, ne l'oublions jamais, et ces deux puissances ennemies exploitent contre l'Eglise les organes de publicité qu'elles contrôlent.

Les illétrés aux Etats-Unis | On s'imagine généralement qu'aux Etats-Unis, le pays par excellence des écoles publiques, il ne se trouve guère de gens ne sachant ni lire ni écrire. Le bureau du recensement de Washington vient de publier une statistique qui détruit quelque peu cette impression. Dans toute l'étendue de la République, sans y comprendre les possessions extérieures, il y avait, en 1900, 5,885,644 hommes en âge de

voter et habitant des villes d'au moins 25,000 âmes. Sur ce nombre, 339,223, ou six pour cent, ne savaient ni lire ni écrire. Dans le reste du pays, le nombre des hommes en âge de voter est de 15,248,655. Là-dessus on compte 1,949,247 hommes ne sachant ni lire ni écrire, soit 13 pour cent. Qu'on le remarque bien, dans cette statistique il s'agit seulement des hommes ayant au moins 21 ans.

Une leçon de la grève | La grève des mineurs d'anthracite de la Pensylvanie a mis en évidence le caractère international des associations ouvrières. C'est là un danger très réel que la sympathie que nous pouvons avoir, que nous devons avoir pour tel et tel groupe d'ouvriers aux prises avec des capitalistes sans entrailles, ne doit pas nous faire perdre de vue. Les papes ont mis les peuples en garde, bien souvent, contre les associations formées avec les non catholiques et en dehors de toute influence et direction de l'Eglise, quand elles n'obéissent pas directement à un mot d'ordre venu des loges. Ici, au Canada, s'occupe-t-on sérieusement de ce péril des organisations mixtes, relevant de chefs étrangers, si non inconnus ? On s'explique moins difficilement que les ouvriers de pays non catholiques cherchent, en dehors de l'Evangile, les bases d'une organisation destinée à les protéger contre la tyrannie du capital. Mais ici, en pays catholique, les ouvriers n'ont aucune raison de s'organiser en dehors de la tutelle salutaire de l'Eglise.

Encore une petite guerre | Depuis quelques mois, John Bull est aux prises, nous ne savons pas à quel propos, avec un chef nègre du pays des Somalis, Afrique orientale. Le pays des Somalis est situé sur le Golfe d'Aden et la Mer des Indes, entre l'Abyssinie et le Zanguebar. Les Anglais appellent le chef qu'ils veulent réduire, *The mad Mullah*, nom on ne peut mieux choisi, car n'est-il pas incontestable que ceux qui résistent à John Bull sont fous — *mad* ? L'expédition envoyée contre *The mad Mullah*, conduite par le colonel Swain, n'avait pas donné de ses nouvelles depuis quelque temps ; mais voilà qu'une dépêche arrive commençant par la formule classique : *I deeply regret to report*. Ce que l'on annonce, c'est un échec sérieux pour l'expédition anglaise qui est forcée de se retirer. Tout est à recommencer, dit une dépêche, sur une bien plus grande échelle. La rédaction d'une partie de la dépêche est typique : " Le succès du Mullah fera soulever tout le pays des Ogaden et des Dolbahantes. Les échanges commerciaux à Berbera et à Bulhar ont accusé une diminution énorme depuis que les opérations du Mullah ont interrompu les communications avec les riches marchés des Ogaden et des Dolbahantes ". Voyez le grand malheur, le malheur qu'il faut réparer à n'importe quel prix : Ces pauvres Anglais ne peuvent plus atteindre certains riches marchés ! Pourvu que ce blocus des susdits riches marchés ne mette pas l'existence de l'Empire de nouveau en péril et que les Canadiens ne soient pas appelés à voler derechef au secours de cet impo-

tent querelleur qu'on nomme John Bull !

La Souffrière | Le volcan la Souffrière, de l'île de Saint-Vincent, Indes occidentales anglaises, était de nouveau en éruption violente, le 15 et le 16 octobre. Les dégâts sont considérables, car les cendres volcaniques ont atteint, cette fois, une région fertile qu'on croyait à l'abri de tout danger. Les souffrances sont terribles, dit la dépêche, mais on ne signale pas de pertes de vie.

En France | La Chambre des députés a commencé ses séances la semaine dernière. Tout fait présager de violentes discussions. Les nombreuses interpellations qui ont été déposées touchant surtout la loi sur les associations, provoqueront d'intéressants débats. Le premier ministre Combes a entrepris de se disculper des attaques méritées dont l'accablent les honnêtes gens. Son langage comme toujours a été celui d'un haineux sectaire. Pour se défendre de sa conduite lâche et honteuse, d'avoir lancé les troupes contre des femmes, le ministre apostat a dit : elles ont été appelées pour protéger les fonctionnaires du gouvernement contre la violence provoquée par des fanatiques ; et puis il a ajouté : nous sommes à un tournant de notre histoire. Le pays périrait si nous céditions aux congrégations. Nous désirons arrêter l'invasion monastique et nous comptons pour cela sur l'appui de la Chambre. Puis le débat s'est continué ; le résultat a été un vote de confiance approuvant les actes et l'attitude du gouvernement. La motion de confiance a été adoptée par 329 contre 233 voix. Le chef du cabinet, grisé par ce premier succès, a poussé ensuite le cynisme jusqu'à présenter un projet de loi donnant au gouvernement le pouvoir de réprimer les tentatives faites pour rouvrir les écoles congréganistes. Car la loi des associations pourvoit à la fermeture des écoles, mais elle ne pourvoit pas à la punition des personnes qui tentent de les rouvrir. La Chambre a décidé d'étudier cette mesure.

On se demande où va s'arrêter le besoin de persécution qui hante si fortement M. Combes, soutenu par tout ce qu'il y a de plus impie et de haineux en France.

Au Vénézuéla | La révolution dure toujours au Vénézuéla. On mande qu'une bataille terrible a eu lieu entre l'armée du général rebelle Mendoza et celle du président Castro. L'engagement aurait, paraît-il, duré sept jours ; les rebelles qui étaient au nombre de 9,000, se sont repliés du côté de Villa de Cura, après avoir perdu près de 3,000 hommes.

Le dernier jour de la bataille il faisait une chaleur torride, le thermomètre marquait 116 degrés ; le champ de combat présentait un aspect terrifiant.

Le Président Castro s'est montré d'un grand courage, il a chargé plusieurs fois l'ennemi à la tête des troupes.

On hésite à croire que cette bataille soit assez décisive pour mettre fin à la révolution.

En Angleterre | La session d'automne à la Chambre des Communes s'est ouverte, jeudi de la semaine dernière, par une scène violente. Le premier ministre, M. Balfour, a eu l'imprudence de demander que la Chambre ne s'occupât, d'ici aux vacances de Noël, que des affaires du gouvernement, particulièrement du bill sur l'éducation et d'un projet de chemin de fer dans l'Ouganda. Le leader suppléant des libéraux, M. James Bryce, protesta contre cette proposition. Puis M. Patrick O'Brien, député irlandais, demanda au moins une journée pour la discussion de la très grave situation dans laquelle se trouve l'Irlande qui est, affirment les députés irlandais, à la veille d'une insurrection. M. Balfour répondit, avec hauteur, que si cette demande était formulée par le parti libéral, il l'accorderait, mais qu'il refusait de s'occuper du parti irlandais. Il n'en fallait pas davantage pour mettre le feu aux étoupes, cela se comprend. Le gouvernement a été dénoncé avec vigueur par les Irlandais, et par un député gallois, Lloyd George. M. Wm Redmond a même exprimé son regret que le peuple irlandais ne pût résister à la tyrannie anglaise les armes à la main. Le député irlandais le plus éloquent, Tim Healy, mit un instant la note gaie dans le débat en faisant un discours satirique, à l'emporte-pièce, " en ma qualité, a-t-il dit, d'indigène de l'Ouganda ". Il remercia avec effusion le gouvernement de s'occuper avec tant de soin des affaires importantes de l'Ouganda et d'avoir assez d'esprit politique pour mettre de côté les questions insignifiantes qui agitent ce lointain pays de l'Irlande. On s'accorde à dire que ça été le plus terrible discours ironique que la Chambre ait jamais entendu. Balfour, qui est un homme de goût littéraire, n'a pu s'empêcher, paraît-il, d'éprouver une véritable jouissance intellectuelle en écoutant les saillies spirituelles de Healy. Mais la bonne humeur ne dura guère. M. Balfour proposa la clôture du débat, qui fut finalement votée au milieu d'un tapage indescriptible. Un des députés irlandais, M. O'Donnell, traversa la Chambre et mit son poing sous le nez du premier ministre !

Le bill de l'éducation sera vivement combattu, ligne par ligne, mot par mot. Il n'y a pas moins de 750 amendements à l'ordre du jour, dont 588 proposés par les libéraux.

C'est la loi | En vertu de notre constitution fédérale, appelée or. dinairement l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, la province de Québec doit toujours envoyer 65 députés à la Chambre des Communes, ni plus ni moins, quel que soit le chiffre de sa population. Le nombre des députés des autres provinces n'est pas fixe, mais se règle, après chaque recensement décennal, sur la proportion qu'il y a, alors, entre le chiffre 65 et le chiffre de la population actuelle de la province de Québec. Ainsi, si les 65 députés de notre province représentent chacun 20,000 âmes, la même proportion doit être établie, dans les autres provinces entre le nombre des députés et le chiffre de la population. En d'autres termes le nombre des dé-

putés des autres provinces augmente ou diminue, tous les dix ans, selon que la population de ces provinces a augmenté plus vite ou moins vite que la population de la province de Québec. C'est un arrangement quelque peu compliqué, mais parfaitement équitable, qui assure à toutes les provinces une représentation rigoureusement proportionnée au chiffre de la population. C'est le fameux *Rep by pop*, qui a causé tant de débats acrimonieux à l'époque de l'union des deux Canadas. Depuis la Confédération, en vertu de cet arrangement, la province d'Ontario a vu le nombre de ses députés fédéraux croître progressivement sa population ayant augmenté plus vite que celle de la province de Québec. Mais le recensement de 1901 indique que depuis 1891, c'est la population de notre province, parmi les vieilles provinces, qui accuse la plus forte augmentation, et que, dans la prochaine redistribution des sièges, l'Ontario devra en perdre six, la Nouvelle-Ecosse deux, le Nouveau-Brunswick un, l'Île du Prince-Edouard un. La province d'Ontario, qui avait accepté, sans scrupule, l'augmentation du nombre de ses députés que lui accordaient les recensements antérieurs, fit une vilaine grimace lorsqu'elle entendit parler de diminution. On disait même qu'elle irait jusqu'à résister à la loi. Mais M. Ross, premier ministre d'Ontario, vient de déclarer à un journaliste, paraît-il, que sa province daignera ne pas regimber contre cette disposition de la loi organique. Le *Temps*, d'Ottawa, 20 octobre, nous apprend que pour faire cette déclaration, qui va pourtant de soi, il a fallu à M. Ross " du courage et l'étoffe d'un véritable homme d'état ". Notre confrère trouve même qu'il a fait preuve d'un " esprit juste et chevaleresque ", d'un " noble courage ". Nous protestons contre ce langage du *Temps*. M. Ross n'a rien fait d'héroïque, ni de chevaleresque. Il n'y a pas lieu de se pâmer d'admiration parce que la province d'Ontario s'engage à ne pas faire de train pour garder ce qui ne lui appartient pas ! Si, dans des circonstances analogues, un premier ministre de Québec avait tenu un langage semblable à celui de M. Ross, il se serait couvert de ridicule, ou bien il aurait couvert sa province de honte.

Fin de la grève | La grande grève des mineurs d'anthracite de la Pensylvanie, après avoir duré plus de cinq mois, a pris fin, mardi le 21 octobre. Les ouvriers ont dû retourner à l'ouvrage jeudi. Les délégués, représentant les 147,000 mineurs en grève, réunis à Wilkesbarre, après d'assez longues délibérations, ont résolu unanimement d'accepter la proposition du président Roosevelt, de reprendre leur travail et de s'en remettre, pour le redressement de leurs griefs, à une commission d'arbitrage nommée par lui-même. Cette commission se réunira immédiatement. Mgr Spaulding, évêque de Peoria, en fait partie. Ses sympathies pour les mineurs sont bien connues.

L'INTERDICTION DU BRETON

EN BRETAGNE

On lit dans la *Croix*, de Paris, 8 octobre :

La persécution religieuse vient de se manifester sous un nouvel aspect en Bretagne.

D'après une note officielle communiquée à la presse, M. Combes a adressé aux préfets des départements bas-bretons des instructions tendant à l'interdiction de la langue bretonne dans l'enseignement du catéchisme.

Il est à remarquer que cette nouvelle mesure sectaire est prise le lendemain du jour où les régionalistes bretons, appartenant, d'ailleurs, à tous les partis, avaient, à Auray, dans leur Congrès annuel, manifesté énergiquement en faveur du maintien et du développement de l'idiome local. Ce n'est donc plus seulement la foi catholique bretonne qui est attaquée et violée par des sectaires en démenée, c'est bien l'esprit breton lui-même qu'on veut exterminer, c'est la race bretonne elle-même qu'on poursuit.

M. Combes dit clairement aux Français de Bretagne : " Vous êtes Bretons, et par conséquent vous devez être les souffre-douleur de la Franco-Maçonnerie internationale. Vous êtes Bretons, et nous nous vengeons sur vous de tout le mépris dont les honnêtes gens nous accablent. C'est vous qui payerez."

Il est impossible, en effet, d'expliquer autrement que par un sentiment de basse vengeance la nouvelle persécution gouvernementale.

Le breton n'est pas une langue étrangère en France, c'est une langue nationale, c'est la langue que parlent plus de 3 millions de Français. Dans ce noble pays de marins et de soldats qu'est la Bretagne, la langue bretonne est associée à toutes les grandeurs, à toutes les gloires de la patrie commune.

Mais l'attentat perpétré par M. Combes n'est pas seulement odieux, il est aussi absurde.

En effet, dans un grand nombre de paroisses de Basse-Bretagne, la langue bretonne est seule pratiquée couramment. L'interdire au catéchisme, c'est interdire tout rapport parlé entre le prêtre et les enfants. Il n'appartient pas à M. Combes de faire qu'un pareil fait ne soit pas. La mesure prise, que le gouvernement le veuille ou non, demeurera donc inexécutable pratiquement. Mais le proscription ne s'arrête pas à de tels détails. Il lui suffit de persécuter et de proscrire.

On doit s'attendre, en tout cas, à ce que la nouvelle persécution qui est plus particulièrement dirigée contre le peuple, contre la démocratie rurale de Bretagne, contre les paysans, les fermiers, les marins bretons, soulève, dans toute cette vaillante province, déjà si éprouvée par les sectaires, un mouvement unanime de protestation et peut-être de féconde résistance.

A. C.

L'Arvor de Vannes émet les réflexions suivantes à propos de la fantaisie ministérielle odieuse qui interdit l'emploi de la langue bretonne en chaire et au catéchisme :

" Quelle tyrannie tout de même que celle qui s'acharne ainsi contre un peuple, dans toutes les manifestations de ses croyances, de ses libertés et de sa vie ! Faut-il, dans un pays qui se targue de tolérance et de progrès sous un régime où la Déclaration des droits de l'homme est présente comme un dogme, et la raison comme le phare suprême et infailible, qu'il y ait à la tête du gouvernement un être à la fois assez bête et assez haineux pour trouver un danger dans l'emploi d'un dialecte qui se parle chez nous depuis mille huit cents ans ! Vérita-

blement, c'est le renversement de toute loi et de tout bon sens, l'arbitraire étendu à cinq départements dans les conditions d'injustice et de barbarie, telles qu'aucun des monstres anthropophages qui règnent sur les nègres de la Malaisie ou de la Papouaisie n'oseraient en imposer à ses sujets."

L'Indépendance bretonne dit de son côté :

" Plus de sermon en breton, plus de catéchisme en breton ! C'est donc la guerre officiellement déclarée au Breton. Le défroqué autorise les Malgaches à parler leur langue, il défend aux Bretons de parler la leur. C'est à nous à lui faire voir que nous n'acceptons pas d'être traités comme des esclaves."

EN ANGLETERRE

De la correspondance de M. F. de Bernhardt, à la *Croix* de Paris :

Les Anglais et Zola

En 1888, on criait sur les bords de la Tamise : " Conspuez Zola ! " L'éditeur anglais des œuvres du trop fameux pornographe. M. Vizetelly, qui en était en même temps le traducteur, était traduit à son tour... devant la Cour criminelle centrale de Londres, sous l'inculpation d'avoir publié des livres obscènes, tels que *La Terre*, *Nana*, etc....

Le ministère public ayant cru de voir donner lecture de certains passages de ces ouvrages immondes, afin que le jury pût se prononcer avec connaissance de cause, était interrompu à chaque instant par les cris : " Assez ! Assez ! "

L'avocat de la défense commença en disant qu'il s'agissait " des œuvres d'un grand écrivain français "

— Non, non, s'écria l'attorney général, sir Edward Clark, dites un volumineux écrivain, mais n'insultez pas la littérature française.

M. Vizetelly fut condamné à une amende de 100 livres sterling.

Il est fâcheux d'avoir à ajouter que cette condamnation lui fit une excellente réclame, et qu'il put dire plus tard qu'" il regardait comme une mauvaise semaine celle où la vente des traductions de Zola n'avait pas dépassé mille exemplaires ". Néanmoins, on le lisait sous le manteau de la cheminée. (Je me suis laissé dire que le plus grand nombre de lecteurs étaient des lectrices). Toutefois, personne ne voulait avouer qu'on l'avait lu, et chacun de crier tout haut : " Conspuez Zola ! "

Lorsque vers 1892, le pornographe fut invité à un banquet par l'Institut des journalistes anglais, de nombreuses protestations s'élevèrent de toutes parts. Nul n'a oublié le cri d'indignation que poussa le Dr Welldon, directeur du grand collège de Harrow, plus tard évêque anglican de Calcutta.

Mais un matin, toute cette belle indignation s'évanouit ; le mépris fit place à l'admiration. Qu'était-il arrivé ? Simplement ceci : Zola s'était proclamé le champion de M. Dreyfus, il avait craché sur l'armée française, outragé ses officiers. Dès lors, il fut sacré grand homme, ses écrits furent proclamés des modèles de pureté, et, aujourd'hui, l'Angleterre prend le deuil et déclare que la France a perdu dans Zola son meilleur citoyen, son plus illustre écrivain.

La fin de Kensit

Un certain nombre de lecteurs de la *Croix* — et non des moins distingués — s'intéressent beaucoup à M. Kensit. On sait que ce personnage s'est institué le défenseur de la vaine doctrine protestante et l'adversaire implacable des ritualistes. Il a organisé un corps de séides, qu'il appelle les " Enfants

de Wykliffe " à la fête desquels il se rend dans les églises où le clergé se livre à des pratiques ritualistes, et il interrompt bruyamment le service. En d'autres termes il fait du tapage pour rétablir la paix dans l'Eglise. Cette méthode a peut-être du bon, mais elle a aussi ses dangers. Celui qui sème le vent récolte la tempête, dit la Sagesse des nations.

MM. Kensit père et fils en ont fait l'expérience. Le ritualiste anglais n'est pas aussi débonnaire que le catholique français : quand on l'attaque il se défend. Le jeune Kensit ayant fait des siennes à Liverpool, il y a environ trois semaines, fut livré au bras séculier, autrement dit traduit devant le magistrat de police qui lui octroya six mois de prison. Cette sentence remplit d'orgueil le père Kensit qui, séance tenante, expédia une dépêche de félicitations à la mère du jeune martyr. Lui-même ne voulut pas demeurer en reste et alla en personne défier ceux qu'il appelle des " idolâtres ", à Birkenhead. Mal lui en prit ; au sortir d'un meeting dans lequel personne ne put l'accuser d'avoir été " entaché de modérantisme ", une bagarre eut lieu, et le pauvre Kensit reçut au-dessus de l'œil gauche un coup qui l'envoya rouler à terre. Ses jours ne sont pas en danger, mais il sera contraint de laisser les ritualistes tranquilles pour quelque temps à venir (1).

(1) Une dépêche aux journaux nous apprend que le malheureux Kensit est mort de ses blessures.

Le bill sur l'Instruction Publique et les dissidents

Le moment que l'Alliance protestante choisit pour attaquer et dénoncer les religieux est plus qu'inopportun. En effet, sur un autre terrain, anglicans et catholiques font aujourd'hui cause commune et combinent leurs efforts pour soutenir le bill relatif à l'Instruction publique, contre l'opposition acharnée que lui font les non-conformistes ou dissidents protestants auxquels se joignent les libres penseurs. Ce projet de loi est aussi juste que sensé. Il mit fin à cet inique état de choses en vertu duquel les anglicans et les catholiques qui voulaient faire donner une éducation chrétienne à leurs enfants, étaient obligés d'entretenir à leurs frais des écoles libres en même temps qu'ils contribuaient à l'entretien des écoles des bureaux scolaires, dites écoles sans Dieu.

Le bill qui n'a plus qu'à subir l'épreuve de la troisième lecture dans la Chambre des Communes, stipule que toutes les écoles — les confessionnelles aussi bien que celles des bureaux scolaires — seront toutes également entretenues aux frais du public. Dans les écoles confessionnelles, l'Instruction religieuse sera donnée en dehors des heures de classes, et aucun enfant dont les parents s'opposent à ce qu'il la reçoive ne sera obligé de la recevoir. Dans ces mêmes écoles, quatre membres du Conseil d'administration sur six seront nommés par les propriétaires de l'établissement, les deux autres seront désignés par les autorités municipales. C'est l'adoption de cet article qui a déterminé un paroxysme de rage chez les non-conformistes et leurs alliés. Ils auraient voulu renverser la proportion, dans l'espoir de créer dans les Conseils d'administration une majorité sectaire qui aurait ôté aux écoles leur caractère confessionnel.

Leurs efforts ont échoué contre la volonté bien arrêtée de la Chambre, représentant en cette circonstance celle du pays. Aussi les radicaux, qui cherchent à capter les suffrages des non-conformistes, ont-ils profité des vacances parlementaires pour fomenter une agitation factice contre le bill. Dans certaines localités où les dissidents sont en nombre, ils ont réussi à pro-

voquer quelques manifestations et aujourd'hui ils clament : " Retirez votre bill et dissolvez le Parlement. " Ils seraient bien penauds si le gouvernement les prenait au mot, car la majorité du peuple anglais est en faveur du système confessionnel, et si des élections générales avaient lieu sur cette question, les Tories obtiendraient une majorité considérable, comme cela s'est vu en 1894.

L'île de Mahé

(De l'Univers.)

Sait-on qu'il existe une église en corail ?

Cette église se trouve dans l'île de Mahé, la principale des îles Seychelles, dans l'Océan Indien. Les îles Seychelles, où beaucoup de personnes croient que se trouvait le paradis terrestre, forment un archipel de 114 îles situées à environ 600 kilomètres de Zanzibar.

Elles s'élèvent en pente rapide, dont le point culminant est l'île de Mahé, qui est presque le centre du groupe. Toutes ces îles sont de formation coralligènes. Les plages sont d'un sable calcaire, entourées de récifs de corail de nuances et de formes variées. Ces récifs forment une sorte de muraille autour des îles, et quand le soleil darde ses rayons sur les sables, les bords reflètent des traînées de lumière qui rappellent l'arc-en-ciel.

Les maisons que domine l'église sont toutes, comme celle-ci, bâties en corail que l'on taille par blocs massifs et qui brille comme un beau marbre rose. La tour élevée et dentelée se dégage du feuillage des gigantesques palmiers qui croissent à plus de cent pieds, dépassant les maisons et ombrageant l'église de corail.

La population chinoise

Le *Standard*, vient de donner un recensement approximatif de la population chinoise.

Cette population, jusqu'ici, n'avait jamais été recensée, mais la taxe de guerre établie récemment a nécessité un dénombrement, sinon partiel, du moins relativement sérieux, des habitants de l'Empire.

La population actuelle compte environ 426,000,000 d'individus, y compris 8 millions $\frac{1}{2}$ en Mandchourie, 2,580,000, en Mongolie, 6,430,000 dans le Thibet et 1,200,000 dans le Turkestan chinois. Comme on le voit, presque toute la population de l'empire chinois est massée dans la Chine proprement dite. Le Chan-Toung, qui compte 38,429,700 âmes, est la province de Chine où la population est la plus dense.

L'évaluation hypothétique de la population chinoise flottait entre 400 et 500 millions d'âmes. Le recensement donne raison aux conjectures.

Le peuple chinois représente un peu moins du tiers et un peu plus du quart de l'humanité.

La messe au mont Cervin

Pour la première fois, sans doute, depuis que le sommet du Cervin reçoit la visite des alpinistes, un prêtre y a célébré la messe mercredi, lisons-nous dans la *Croix* de Paris, en date du 2 octobre. Cet ecclésiastique est M. l'abbé Carrel, qui a fait l'ascension du géant avec des guides de Valtournanche. Les guides avaient apporté avec eux une croix de fer qu'ils ont érigée sur la Cime du Cervin.

On sait que cette montagne qui domine la pittoresque vallée suisse de Zermatt, à une altitude de 4,522 mètres ; son aiguille passe pour la plus aiguë de tous les sommets alpestres.